



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT cedex
tél : 05.49.17.27.00
fax : 05.49.17.27.94

Courriel : ddcsp-env i@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Objet : Ré-examen IED
EARL BOCAVOL
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/LM-00949
PJ : 1 dossier de ré-examen

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Niort, le 4 mai 2020

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

EARL BOCAVOL

Numéro S3IC : 0579.00381
Numéro SIRET : 80487334700012

Adresse de l'exploitation :

**EARL BOCAVOL
LA BOURRELIÈRE
79380 LA FORET SUR SEVRE**

Adresse administrative :

**EARL BOCAVOL
LA BOURRELIÈRE
79380 LA FORET SUR SEVRE**

Bénéficiaire de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 2334 modifié du 5 février 1992 pour 180 000 animaux-équivalents volailles ;

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 30 janvier 2020 par l'exploitant,
Finalisée le 26 mars 2020 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

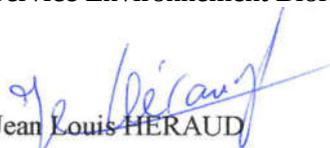
L'Inspecteur de l'Environnement

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Signé

Claudie DEVAUX


Jean Louis HERAUD

